



**DOSSIER**  
« PsyEN au temps  
du Corona »  
p.3 à 6



## Les PsyEN mobilisés

Un confinement inédit dans un climat sanitaire anxiogène, un retour à l'école compliqué et limité : recherches et rapports divers (OCDE, CNCDDH ...) s'enchaînent pour pointer l'accroissement des inégalités. Quelles décisions politiques prendre pour les compenser et les réduire, pour rendre l'École non discriminante et inclusive ? Dans cette crise qui n'est pas terminée, le psychisme des enfants et des adultes a été mis à rude épreuve et le travail des psychologues dans les écoles, tant en prévention qu'en aide et accompagnement, conforté comme étant indispensable.

Alors que le rôle des psychologues, n'est évoqué que dans la partie médicale, dans une vidéo publiée le 7mai, le ministre reconnaît leur travail spécifique et leurs compétences, sans apporter plus de perspectives. Il sait que les PsyEN sont au rendez-vous parce que leur engagement professionnel est solide. Dès l'annonce du confinement et passé un moment de sidération, ils ont répondu présents en organisant le maintien du lien avec les équipes enseignantes et les familles, en créant des réseaux entre eux pour activer les relations quand l'isolement de chacun était devenu la règle. Actuellement, ils sont mobilisés pour faciliter le retour à l'école et pour participer à l'analyse des situations avec les équipes enseignantes.

Le SNUipp-FSU et les personnels attendent maintenant que des actes forts soient posés : arrêt des suppressions de postes RASED, recrutement à la hauteur des besoins, amélioration des conditions de travail, renforcement du service public. Des attentes qui ne passent certainement pas par une « paramédicalisation » de la fonction de psychologue, comme le préconise le rapport de la Cour des comptes !

### SOMMAIRE

2

Des mouvements opaques  
Des psychologues sous équipés  
Santé : un rapport trop médicalisant

3-6

COVID 19 : comment les PsyEN ont  
maintenu le lien...  
Et soudain, tout se fige...  
Pour tous les enfants, une situation de  
rupture sociale  
Une école « sous contrainte sanitaire »  
La relation psychologue-enfant à  
l'épreuve des gestes « barrières »  
Le travail en mode confiné  
Le retour à l'école  
Paroles de PsyEN  
Hélène Romano : « Observer et écouter,  
pour prévenir »  
Grégoire Borst : « Accompagner en  
temps de crise

7

Numérique : usages et mésusages  
Des guides ministériels très prescriptifs  
Alerte sur la situation des RASED

8

Rencontre G10, responsables des  
centres de formation  
Concours de recrutement des PsyEN et  
MASTER au temps du Covid 19  
Colloque des PsyEN de la FSU

## Des mouvements opaques

Conséquence de la réforme de la fonction publique, le mouvement inter académique 2020 s'est déroulé sans la présence des représentants du personnel qui jusque là pouvaient étudier le mouvement et faire réviser des situations au bénéfice des PsyEN, au nombre de 20 l'an dernier.

L'administration a peu communiqué sur ce mouvement et seuls le barème du dernier entrant et le nombre de demandes ont été communiqués, sauf quand il n'y a eu qu'un seul entrant dans l'académie. Aucune information sur le nombre de PsyEN non satisfaits ni sur celui des recours. Ces derniers, formulés auprès de la DGRH et mandatant une fédération syndicale habilitée à participer ensuite à une rencontre bilatérale administration-syndicats, se sont traités en audio conférence.

Concernant le mouvement intra-académique, si les élu.es FSU de l'académie de Créteil viennent de gagner, après 3 années de combat syndical, un mouvement sur poste et non plus sur circonscription, il reste toujours très compliqué d'obtenir une liste des postes vacants dans certaines académies comme à Rouen, Caen, à la Guadeloupe.... Le SNUipp-FSU demande la transparence sur la situation des postes dans chaque académie afin que les principaux concernés participent au mouvement en toute connaissance de cause.

## Des psychologues sous équipés

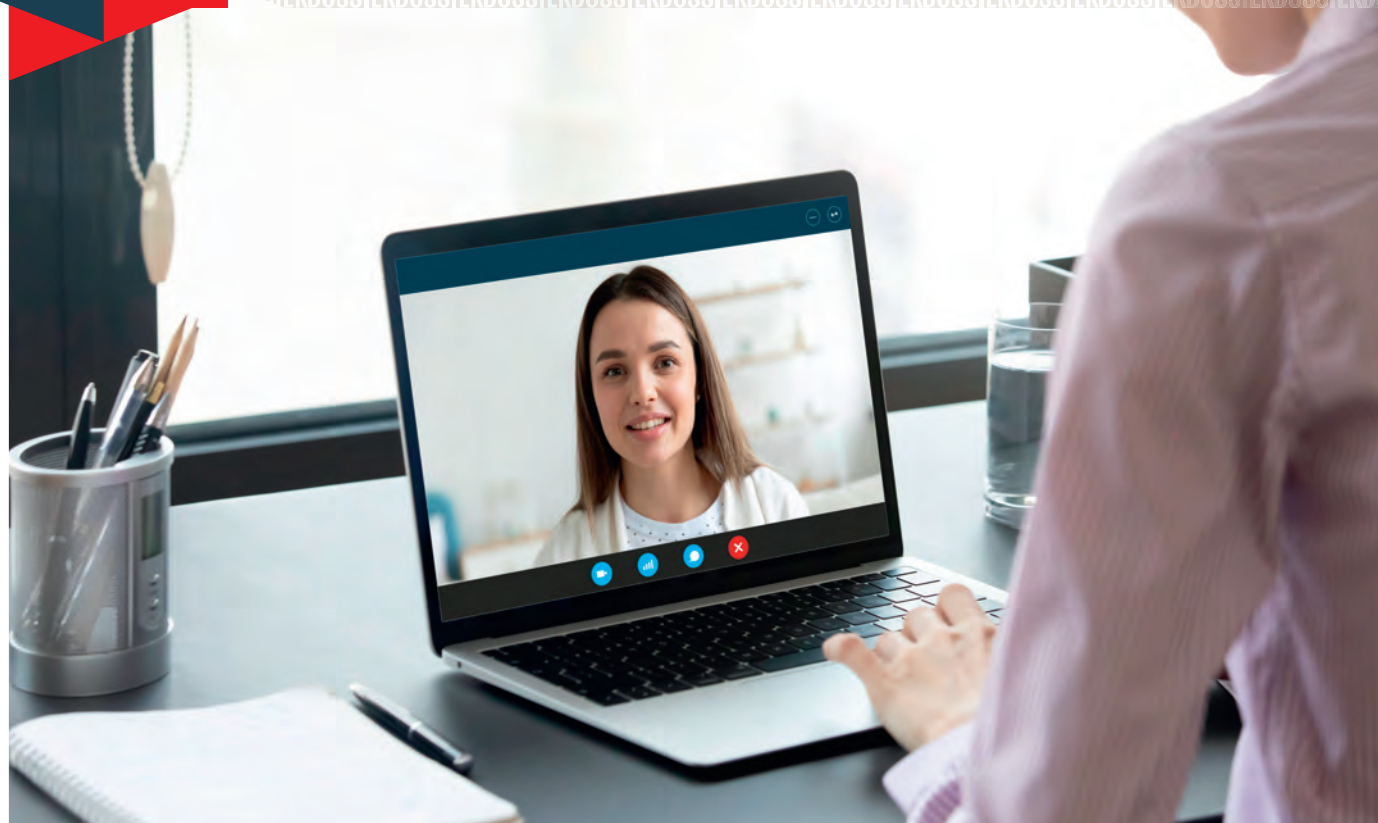
Le confinement a montré l'indigence de la prise en charge par l'État de l'équipement numérique des professionnels : enseignants et psychologues. Le travail à distance a été assumé avec du matériel et des fonds personnels, ordinateur, téléphone, imprimante, cartouches d'encre... Une situation inadmissible pour ces agent-es ! Le SNUipp-FSU demande des primes d'équipement pour les personnels de l'EN.

Pour l'équipement spécifique qui relève de la gestion communale, pour les tests en particulier, et pour limiter la répartition inégalitaire entre psychologues des écoles, il est nécessaire de prévoir un dispositif permettant le renouvellement du matériel devenu obsolète et la compensation des écarts importants entre communes ou intercommunalités constatés sur le terrain. La FSU revendique la création d'un fonds national permettant l'achat de matériel indispensable à l'exercice des missions, matériel réparti ensuite dans les rectorats pour la gestion de son attribution.

## Santé : un rapport trop médicalisant

En août 2019, le projet de loi du gouvernement envisageait de placer les PsyEN sous l'autorité des médecins scolaires. La FSU avait œuvré pour ne pas « *para-médicaliser* » l'action des psychologues et pour leur préserver un espace d'autonomie entre le champ scolaire et le champ médical, ce qui a été acté dans la loi.

En mai 2020, la vision médicalisée du travail du psychologue refait surface dans un rapport de la Cour des comptes, intitulé « les médecins de l'EN et les personnels de santé scolaire ». La Cour des comptes préconise de créer un grand « service de santé et vie de l'élève » structuré du niveau ministériel au niveau départemental, dirigé par un haut fonctionnaire du MEN, et regroupant les médecins scolaires, les infirmiers, assistants de service social et PsyEN. Ces derniers verraient leurs activités limitées à la détection précoce des troubles psychologiques et des apprentissages ainsi qu'au suivi des enfants et des adolescents, et à l'éducation et à la santé. Dans ce rapport prévaut une approche suspicieuse du travail des personnels, une volonté d'augmenter leur temps de travail et de leur imposer un mode de gouvernance inspiré des Agences Régionales de Santé (ARS), dont on connaît les effets dans l'hôpital public et les projets pour les CMPP. La FSU, qui a été auditionnée par la Cour des comptes, s'oppose à toute tentative de réduction et de transformation des missions dans un cadre qui favoriserait le privé au détriment du service public.



# PsyEN AU TEMPS DU CORONA

## Comment les psys ont maintenu le lien...

La pandémie et l'annonce du confinement, une mesure renvoyant à l'imaginaire du Moyen-Age en temps de peste, a saisi notre société toute entière. Brusquement le cours des vies a été modifié. Un grand bouleversement quasi planétaire ! Chacun a dû faire face à la réclusion, à l'isolement physique, aux limitations de la liberté de se déplacer, dans un climat très anxiogène et une crise sanitaire qui a pu laisser parfois des familles et des professionnels désemparés, et parfois en deuil.

L'arrêt subit de la vie sociale a modifié les repères et a renforcé les inégalités sociales, ce qui a conduit la Commission Nationale Consultative des droits de l'Homme (CNCDH) à évoquer un risque de marginalisation des plus démunis et vulnérables. Les sujets de préoccupation sur les conséquences de la crise sont nombreux. Précarisation, isolement, conditions de vie dégradées, parfois

dangereuses pour les enfants et leurs parents, concernant l'école, désarroi face à la « *continuité pédagogique* », à la fracture numérique, aux conditions imposées par les règles sanitaires (voir p.4) ... Pour y faire face, des demandes déjà anciennes ont tout leur sens : création d'un service social au sein de l'école, développement des RASED, actions et aides sociales pour réduire les inégalités.

L'école a montré dans la période une belle vitalité et de grandes capacités de résilience, avec un engagement et une mobilisation de l'ensemble de ses personnels, attachés à leurs missions de service public. « *Dans l'urgence, ils ont été libres d'innover* », constate le sociologue François Dubet. Des PsyEN témoignent dans ce dossier, où sont évoqués confinement et retour à l'école (voir p.5).

Un retour compliqué, car des peurs importantes demeurent et figent les

fonctionnements psychiques. Face aux effets délétères du confinement sur certains enfants, les pédiatres, dans une tribune de leur société savante, alertent sur la nécessité d'un retour à l'école, un retour apaisé pour apprendre à vivre ensemble, sans peur excessive. Ils rappellent simplement qu'un enfant s'épanouit davantage dans la socialisation qu'en restant confiné chez lui. Hélène Romano, pour sa part, invite les PsyEN à donner des repères cliniques aux enseignants, à observer et écouter, pour déjouer (voir p.5).

Les psychologues immergés comme tout le monde dans l'expérience de l'isolement ont dû trouver des ressources pour penser leur métier dans des conditions nouvelles, jamais anticipées jusque là. Grégoire Borst, professeur de psychologie du développement, dessine dans ce sens quelques pistes pour l'avenir (voir p.6).



© FSC-SNUipp

## Et soudain, tout se fige...

Le 16 mars, après une diffusion d'informations contradictoires sur la contagiosité des enfants, forcément anxio-gène, la fermeture des écoles a été une surprise. Sans préparation particulière, l'enseignement à distance a supplanté l'école. Transferts pédagogiques des enseignants aux parents, responsabilités nouvelles pour les uns et les autres, une série de problèmes a surgi. Comment maintenir au mieux l'égalité républicaine ainsi que le lien avec des familles et des enfants éloignés des codes scolaires ? Face à des difficultés sociales importantes, des sentiments d'incompétence et de culpabilité exacerbés, comment les parents et les enfants allaient-ils faire face ? Avec beaucoup de créativité, les enseignants ont mis en œuvre, vaille que vaille, l'enseignement à distance. Une enquête menée par deux sociologues bordelais montre que les parents de milieux populaires ont consacré davantage de temps au suivi scolaire que ceux des milieux plus favorisés.

### Pour tous les enfants, une situation de rupture sociale

Liberté de mouvement réduite, espace social rétréci, organisations familiales percutées : de manière réactionnelle, des angoisses fortes ou diffuses sont apparues souvent dans le registre anxio-dépressif avec des sentiments de dé-réalité, de perte et de vide, réactivant des angoisses de séparation plus archaïques quand le risque de décompensation pouvait s'accroître pour d'autres registres psychopathologiques.

Ouverte mi-mai par l'hôpital des enfants de Toulouse, la ligne télépho-

nique E-Cocoon est prise d'assaut. Au bout du fil, les parents et leurs enfants de 8 à 15 ans répondent à une grille de questions sur leur vécu des deux mois de confinement, notamment pour analyser les effets sur le sommeil, l'alimentation, des traits dépressifs en lien avec la crise. Les résultats sont attendus à l'automne.

### Une école « sous contrainte sanitaire »

Le protocole sanitaire vient percuter la relation du psychologue à l'enfant, basée sur l'empathie, l'écoute, la proximité, le soutien par le regard, la posture.

La spontanéité des comportements et des échanges en est la première victime. Les gestes barrières, avec port du masque et distance physique, tendent à diffuser l'idée, à la fois juste et fautive, que « le corps est le lieu de toutes les menaces et qu'il faut se prémunir du corps des autres mais aussi de son propre corps », explique le sociologue David Le Breton.

Nécessaire sur le plan sanitaire, le masque a pour effet inédit de dissimuler notre identité dans l'espace public. « Chacun de nous avance dans sa citadelle », ce qui vient altérer les rites d'interaction. Associé aux mesures de distance physique, le port du masque contribue à rendre le lien social insolite, parfois à lui faire perdre tout agrément. « Le visage est un lieu essentiel de notre identité puisque c'est à travers lui que nous sommes reconnus, que nous sommes identifiés à un sexe, à un âge tout au long de notre existence. Le visage est aussi le lieu du sacré, contemplé par les amoureux, profané par l'idée du faciès et du ra-

cisme. C'est vraiment le lieu élémentaire de la rencontre avec l'autre », rappelle David Le Breton.

### La relation psychologue-enfant à l'épreuve des gestes « barrière »

Le protocole sanitaire envahit le bureau du psychologue et vient percuter la relation du psychologue à l'enfant, basée sur l'empathie, l'écoute, la proximité, le soutien par le regard, la posture. Se regarder face à face, de visage à visage, permet à l'autre de se sentir reconnu. L'observation de la résonance des paroles, de moments d'angoisse, de peur, d'hésitation nourrit la compréhension réciproque des sujets.

David Le Breton, soutient que le face à face est nécessaire, de visage à visage : « Lorsqu'on porte un masque, on est défiguré, la reconnaissance de l'autre par la gestalt du visage est empêchée : des yeux un front ne suffisent pas. Le masque défigure le lien social ». Sans sous-estimer ou banaliser l'impact psychique des mesures du protocole, les psychologues en font un nouveau sujet d'échanges et de point d'appui pour nouer la relation. Le protocole s'étant assoupli par décret le 30 mai, le port du masque n'est plus obligatoire si la distance est respectée.

Le choix des mots n'étant jamais anodin, l'utilisation des termes « gestes protecteurs » aurait été peut-être plus délicate mais, pour David Le Breton, l'utilisation de « gestes barrières » renforce symboliquement l'idée de se protéger et de protéger les autres.

# Le travail en mode confiné

Passé le temps de la sidération, comment penser la situation et la mettre en mots, pour dépasser le choc émotionnel individuel et collectif ? Une des premières réactions a été d'organiser le maintien du lien et de l'échange : création de groupes de discussion au sein des écoles, des équipes RASED, entre psychologues, pour ne pas rester isolé. L'enquête « *Premier de cordée, premier de corvée, quel avenir pour le travail déconfiné ?* » de la fondation Jean Jaurés relève que dans la crise, les niveaux opérationnels et les niveaux décisionnaires ont fonctionné très rapidement, mettant de côté des fonctions intermédiaires. A la question « *Comment la crise sanitaire va transformer le monde du travail demain ?* », des cartes sont rebattues.

Le travail à distance comme modalité unique a été une grande nouveauté pour les psychologues, privé de l'échange direct, empathique. De nombreuses questions professionnelles sont apparues : comment conduire des entretiens à distance, et y mettre fin ? Quelle protection de la confidentialité ? Privés d'une grande partie de la communication, de tous les codes informels et non verbaux qui ne sont plus captés, les psychologues ont dû s'adapter, constatant que des liens transférentiels pouvaient se poursuivre, que d'autres liens restaient plus superficiels, factuels.

La question de l'accompagnement à distance ouvre un champ théorique et professionnel encore peu analysé.

## Le retour à l'école

Dans cette période où des affects anxieux et des états psychiques de vulnérabilité, de dépendance sont exacerbés, se réactivent les besoins de sécurité, de solidarité et de bien être psychique.

Avec peu d'enfants dans l'école, une très faible rescolarisation des enfants de milieux populaires, des équipes RASED désorganisées, parfois incomplètes, des choix professionnels ont émergé, du côté de la clinique : priorité donnée à l'accompagnement des équipes, et en particulier des directeurs et directrices, accompagnement bienveillant des groupes d'enfants. Inégalités scolaires et décrochage accrus, observation des enfants, préparation de la rentrée : les axes de réflexion et de travail pour les psychologues sont nombreux, avec en toile de fond, les données alarmantes de la protection de l'enfance. Le nombre d'appels au 119 a été multiplié par 5.



© FSC SNUJipp

## Paroles de PsyEN



« J'ai choisi d'aller à la rencontre des enfants, d'être disponible pendant les moments d'accueil dans les classes le matin sans être l'instigateur de débats particuliers avec les enfants. Je reste dans des espaces intermédiaires, dans la cour, les lieux de circulation. Je vais vers les enfants qui paraissent le plus éteints et j'échange avec eux. Mon rôle de psy, actuellement, c'est d'incarner une présence physique et bienveillante auprès des enseignants et des enfants. Je n'envisage pas d'entretiens psychologiques avec le masque, dans un système que je trouve deshumanisé. C'est une période compliquée.

Il faut dédramatiser, rendre cette période la plus vivable possible. Je suis épaté par l'adaptation des enfants qui font tout pour que ça se passe bien, mais à quel prix ? »

Belaid Aït-Ali (40)



« Cette situation de confinement inédite a confirmé le manque de matériel professionnel. Le télétravail fut compliqué pour gérer des situations quand les dossiers étaient restés à l'école, voire inconnus. De nombreuses familles, des enseignants et des directeurs et directrices nous ont appelés pour nous demander des conseils, pour de l'écoute ou du soutien, mais aussi, pour certains, nous signaler la perte de toute visibilité d'élèves en situation potentielle de violence familiale ou situation précaire. Très peu citées dans le guide sanitaire, nous avons dû intuitivement nous inclure dans ce dispositif de retour à l'école. »

Véronique Saas, (92)

## Deux questions à Héléne ROMANO, psychothérapeute



### Observer et écouter, pour prévenir

Faut-il traiter le retour vers l'école comme un moment post-traumatique ?

Le stress, l'anxiété, l'inquiétude sont des réactions totalement adaptées à la situation, il ne faut donc pas traiter le retour à l'école comme un événement traumatique. La mise en place de cellules d'écoute à tout va fragiliserait plus qu'elle ne sécuriserait les enfants.

Quels sont pour vous les axes prioritaires du travail du PsyEN dans la période ?

La place du PsyEN est d'aider à donner du sens sur ce qui a pu se passer, de commencer par prendre du temps avec les enseignants, et éventuellement, mais sans que ce soit obligatoire, de prévoir pour les enfants des espaces d'écoute, sur la base du volontariat. Certains enfants n'auront pas de troubles dans l'immédiat, mais en différé. En septembre, il faudra donner aux enseignants des repères cliniques par rapport à des troubles possibles des enfants, sans psychiatriser, sans étiqueter trop vite les enfants d'hyperactif, de phobique social car tout cela pourra être réactionnel au confinement, à l'anxiété, aux deuils compliqués.

Le travail d'observation des jeux des enfants dans la cour de récréation sera très important, avec le repérage de jeux traumatiques par exemple.



## PsyEN : accompagner en temps de crise

“ Peut-être va-t-il falloir enseigner autrement et parler à ses élèves pour leur expliquer le rôle fondamental de l'école et les enjeux de leur scolarité. ”

**Grégoire BORST** professeur de psychologie du développement et de neurosciences cognitives de l'éducation. Il travaille au laboratoire de psychologie du Développement et de l'Éducation de l'enfant (LaPsyDE), Université Paris Descartes et Université de Caen-Basse Normandie, Université Sorbonne Paris.

**Nous sortons d'une période où les repères des enfants et des adultes ont été bousculés. Le ministre a demandé aux PsyEN d'être présents au retour à l'école. Quelle peut être leur place dans cette période atypique ? Comment accompagner les équipes enseignantes ?**

Les demandes des équipes enseignantes seront certainement des demandes d'accompagnement dans la réception de la parole de l'enfant ou de l'adolescent. Les enfants ont vécu cette crise sanitaire par le prisme de leurs parents. Il y a une inquiétude, une angoisse, une anxiété forte chez certains d'entre eux. Accueillir cette parole relève bien du PsyEN. Au regard du faible nombre de psychologues dans l'EN, il est probable qu'ils devront également accompagner les équipes enseignantes dans cette mise en mots. Les PsyEN devront aussi accompagner les équipes pédagogiques dans l'instauration de la distanciation physique et des gestes barrières, je ne parle pas de distanciation sociale, ce terme n'aurait pas du être utilisé car il fait peser sur l'enfant une menace d'isolement qui n'existe pas. Il faut leur expliquer que la distanciation physique n'empêche en aucun cas le maintien des relations sociales. En d'autres termes, les PsyEN doivent dans cette période atypique expliciter les implicites auprès des élèves, des familles et des équipes pédagogiques.

**Les relations des enfants avec les apprentissages et les interactions sociales se trouvent modifiées.**

**Quels sont les phénomènes psychologiques que l'école doit s'attendre à vivre ?**

On sort d'une période où les liens sociaux ont été modifiés. Malgré le contexte particulier, les enfants ont continué à apprendre et à développer de nouvelles compétences. Je suis bien évidemment partisan du retour à l'école mais ils ont appris qu'on apprendrait aussi en dehors de l'école. Quelle sera la réponse de l'école ? Peut-être va-t-il falloir enseigner autrement et parler à ses élèves pour leur expliquer le rôle fondamental de l'école et les enjeux de leur scolarité. La place du numérique dans l'école va également changer : tout l'enjeu est de déterminer une utilisation intelligente de ces outils qui ont fait leur preuve. Les PsyEN ont là aussi un rôle d'accompagnement des équipes pédagogiques en démystifiant aussi bien les côtés positifs que les côtés négatifs de cet outil.

**Alors que la réduction de la fracture sociale était un des enjeux du retour à l'école, peu d'enfants des milieux populaires y sont revenus. Quelles actions les psychologues et les RASED peuvent-ils mettre en place ?**

Ces enfants ne sont pas revenus à l'école parce qu'on n'a pas fait suffisamment de pédagogie vis à vis de leurs familles. Le psychologue doit avoir ce rôle et ce, même à distance. Rassurer, faire évoluer leurs représentations de l'école et de cette crise, et plus généralement accueillir leur parole est une de ses

missions. Il s'agit de savoir comment on pense l'éducation à l'école avec ces familles, comment les faire adhérer à des codes qu'ils ne maîtrisent pas forcément et qui dans certains cas sont loin des leurs. Apprendre à ces différentes populations à être partie prenante de l'école de la République et des apprentissages de leurs enfants, c'est le grand défi de l'école du XXI<sup>ème</sup> siècle.

**Comment rendre l'école pleinement inclusive et moins inégalitaire ?**

Tout d'abord il faut augmenter le nombre de psychologues de l'EN en accompagnement des élèves et des équipes pédagogiques. En France on a un PsyEN pour 1600 élèves, alors que dans certains pays du nord de l'Europe le ratio est de un pour 400. Puis, comment pense-t-on un système éducatif pleinement inclusif, réduisant de facto les inégalités éducatives ? Il y a une réflexion politique à mener débouchant sur des engagements. Enfin, il faut mettre l'accent nécessairement sur la maternelle, les inégalités sociales s'expriment bien avant l'entrée au CP. Comment donner les codes, les outils psychologiques, cognitifs et socio-émotionnels afin que tous les enfants réussissent ? Les PsyEN peuvent travailler avec les équipes à des dispositifs d'accompagnement des élèves afin de développer leurs compétences transverses impliquées dans tous les apprentissages scolaires fondamentaux. Pour l'instant, il n'y a pas de plan clair pour la maternelle alors même que c'est sans doute une des clefs pour répondre aux grands défis auxquels notre système éducatif est confronté.

# Numérique : usages et mésusages

L'utilisation du numérique exige des précautions comme le respect des droits d'auteurs et la protection des données personnelles. En effet, comme le rappelle Stéphane Larzul, docteur en psychologie et psychologue EDA dans le Finistère, la création de site, de padlet pour la reproduction et la diffusion de documents imposent « le respect des droits d'auteur et une autorisation pour publier ». Malgré des similitudes, le libre accès n'est pas synonyme d'une utilisation libre. Certains sites en profitent pour offrir un accès gratuit financé grâce à la possible commercialisation des données personnelles de leurs inscrits.

« Il faut être extrêmement prudent dans l'utilisation des outils numériques et s'assurer que les moteurs de recherche, les réseaux sociaux, les outils de vidéoconférence respectent le RGPD (Règlement Général de la Protection des Données) » note Stéphane. Des préoccupations globales sur l'usage du numérique qui sont introduites dans une nouvelle version en préparation du code de déontologie, par l'ensemble des organisations qui travaillent actuellement à sa réactualisation.

## DES GUIDES MINISTÉRIELS TRÈS PRESCRIPTIFS

Avec le confinement et l'appel du ministre à la « continuité pédagogique », apparaissent des kits, des guides, des prescriptions, des conseils « spécialisés » ou non « pour enfant à besoin particulier », pour enfant allophone, pour un confinement avec un enfant autiste, avec hyperactivité, adressés aux parents.



Ils se réfèrent implicitement à une conception de la culture et des pratiques familiales qui sont celles d'une partie de la population, principalement issue de catégories sociales moyennes ou favorisées, vivant en métropole. Celles qui ont le temps et les moyens et qui sont les plus familières des attendus de l'école. Tous les enfants n'ont pas un parent disponible pour les aider, tous ne mangent pas deux repas équilibrés par jour, tous n'ont pas un espace pour travailler au calme, tous n'ont pas de jardin ... « Restons lucides, gare à ce miroir aux alouettes qu'est le mythe de l'universalisme, les enfances sont plurielles », rappelle Stéphane Larzul.

Les psychologues n'ont pas vocation à prescrire des pratiques éducatives familiales et à se poser en experts au risque d'entretenir une relation asymétrique de subordination, proscrite par les règles déontologiques de la profession.

## Alerte sur la situation des RASED

Alors que la réouverture des écoles demande des moyens accrus pour soutenir les élèves décrocheurs, les plus fragiles et les plus affectés par la situation exceptionnelle traversée, le ministère maintient la suppression de plus de 80 postes d'enseignants RASED à la rentrée de septembre. Une décision qui est dénoncée par le collectif national RASED (AFPEN, AGSAS, CGT Éducation, FCPE, FNAREN, FNAME, SE-Unsa, Sgen-CFDT, SNPI-FSU, SNUipp-FSU, Sud Education) dans un communiqué de presse du 12 mai. Il s'insurge contre « la poursuite du démantèlement du dispositif d'aide aux élèves engagé il y a une dizaine d'années » et demande « un investissement significatif de l'État dans ce qui reste un moyen d'aide irremplaçable, au plus près du terrain et des besoins de la communauté éducative. »

## Rencontre G10, responsables des centres de formation

Le mercredi 11 mars 2020, le G10 a été à l'initiative d'une rencontre avec les responsables de tous les centres de formation des PsyEN, avec comme objectif de faire le point sur les diverses organisations de la formation. Les responsables des centres présents (Nancy, Lyon, Bordeaux, Paris et Lille) ont constaté que la mise en place de la première formation post-concours, en 2017-2018, a manqué d'un cadre précis. En effet, n'étaient actés que le volume horaire de 350H de formation et la double entrée INSPE/Université. Les modalités de mise en place ainsi que les contenus de formation ne s'appuyaient sur aucun cadrage national. Les stagiaires ont eu le sentiment d'essuyer les plâtres. Même ressenti du côté des responsables de formation. Dès la rentrée 2018, des modifications, en conformité avec les besoins exprimés par les stagiaires, ont pu voir le jour.

Ce qui à ce jour est commun :

- la mise en place d'un comité de pilotage comprenant des représentants de l'administration, des représentants des formateurs et des représentants des stagiaires
- un tronc commun EDA-EDO afin de donner vie à ce corps des PsyEN
- une volonté de faire lien avec les autres professionnels présents dans les INSPE
- une réflexion évolutive d'année en année sur les contenus de cette formation initiale avec la construction de modules répondant aux écueils rencontrés sur le terrain par les stagiaires.

Les responsables des centres expriment une forte volonté de penser la formation avec un cadrage national. Le chantier actuel concerne le stage qualifiant et les modalités de recrutement et le suivi des tuteurs de stage. L'accès à cette fonction de tutorat, qui engendre une rémunération et aussi un éventuel accès à la classe exceptionnelle, doit se faire en toute transparence.

Le G10 entend poursuivre ce travail pour consolider la formation et la place des PsyEN. Il s'adresse au ministère afin qu'il accepte de discuter et traiter l'ensemble des dispositions restant encore à affiner ou à mettre en place.

G10 : AEPU, AFPEN, ApsyEN, FFPP, SE-UNSA, SFP, SGEN-CFDT, SNES-FSU, SNP, SNUipp-FSU

## Concours de recrutement des PsyEN et MASTER au temps du Covid 19

Les écrits d'admissibilité se sont déroulés en février 2020 et ont permis la constitution d'une liste de 393 admissibles, toutes spécialités confondues. En raison du confinement, la passation des oraux, prévue initialement du 20 au 24 avril à Nancy-Metz, a été reportée à la période du mi-juillet pour le concours externe.

La FSU, au vu des conditions exceptionnelles de cette année scolaire, demande l'admission de tous les admissibles des concours internes. Elle est intervenue pour que, conformément aux textes réglementaires, soit établie une liste complémentaire des admis, afin de pallier aux démissions post-concours et ne pas laisser vacants des postes financés par l'État. Il devient urgent de réunir le groupe de travail, réclamé par la FSU depuis la création du corps en 2017, sur les concours et leurs contenus, la composition des jurys, les formations passerelles entre les deux spécialités et la formation continue.

Les cursus universitaires sont également impactés par le confinement. Comment, en MASTER 2, les étudiants en psychologie obtiendront-ils la validation de leur stage de 500H obligatoires ? La FSU a interrogé le ministère de l'enseignement supérieur et du fait de l'autonomie des universités, les réponses seront locales. Il est nécessaire de trouver des solutions afin que les étudiants ne soient pas pénalisés, la situation de pandémie et de confinement n'étant pas de leur fait.

## Colloque des PsyEN de la FSU

Cette année, le colloque des psychologues de la FSU se tiendra les 26 et 27 novembre 2020 dans les locaux du SNUipp-FSU 12 rue Cabanis Paris 13ème. Les travaux de ce huitième colloque seront en lien avec la pandémie et porteront sur la prise en compte par les psychologues des effets de la crise sociale, des effets psychologiques et des discriminations.

PLUS DE **54 000**  
ADHÉRENTES ET ADHÉRENTS



VOUS NOUS  
SUIVEZ ?

adhérer.snuipp.fr

1<sup>er</sup> SYNDICAT DES ÉCOLES



► DIRECTEUR DE PUBLICATION : Jean-Pierre Clavere ► RÉDACTION : Françoise Dalia, Natacha Delahaye, Emmanuelle Koessler, Véronique Osika, Natacha Panier. ► CONCEPTION GRAPHIQUE, RÉALISATION & IMPRESSION : L'IMPRIME Encore ► PRIX DU NUMÉRO : 0,80 €

### SNUIPPINFOS

Publication nationale trimestrielle du Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC  
CPPAP 0924505288 ISSN 0183-0244 | 128 boulevard Blanqui, 75013 Paris | 01 40 79 50 00 | snuipp@snuipp.fr